



COMPTE RENDU DU CSAL du 20 04 2023

Un groupe de travail direction /syndicats s'est tenu le 11 avril 2023 pour permettre à la direction de nous présenter les documents de certains points de l'ordre du jour (situation du budget DDFIP Aude au 31 mars 2023, plan de formation, utilisation du fonds départemental d'amélioration du cadre de vie au travail)

Ouverture de la séance: 9h30

Nous avons siégé à cette instance ainsi que la CGT, malgré le communiqué de presse de l'intersyndicale fonction publique appelant au boycott de toutes les instances jusqu'au 1er mai. Ceci, pour protester contre l'adoption de la réforme des retraites qui pénalisera fortement les travailleurs.

L'ordre du jour de ce CSAL était dense, depuis le début de l'année nous n'avons eu que le CSAL du 26 janvier comme réunion avec la direction c'est très peu. On considère que la reprise d'un dialogue social dans la DDFIP de l'Aude est important. Si nous boycottons cette 1ere séance, nous aurions du boycotter aussi la deuxième qui est prévue le 28 avril. Du coup, nous n'aurions pas pu nous exprimer et pas eu d'information de la direction sur les points de l'ordre du jour. Collectivement, nous avons décidé de siéger.

1) Approbation du PV du CSAL des 25 et 26 janvier 2023.

Nous avons voté contre ce PV ainsi que la CGT.

L'argument principal de ce vote contre est l'absence de règlement intérieur pour cette instance. Il sera peut-être prêt en septembre. **Inadmissible.**

Les débats ont permis de constater que cette lacune ne facilitait pas le dialogue en cas de litige.

De plus, le procès verbal n'a pas été signé par le secrétaire adjoint qui représente la parité syndicale.

2) Point de situation du budget au 31/03/2023

Ce point avait été traité en groupe de travail. Ceci nous avait permis de demander des informations supplémentaires qui ont été fournies par la direction. Certains postes, comme la part agent et les loyers sont en baisse constante au niveau crédits. Motif : moins d'agents et moins de structures.

En 2023, il y aura 2 chantiers importants : Au centre de contact, et au bat 3 de la cité administrative. Les frais de déplacement, hors formation sont en importante

augmentation depuis la reprise d'une activité normale suite à la baisse de la covid.

Pour l'an prochain, nous avons demandé aussi une restitution de l'exécution de l'année précédente. Ce sera plus facile pour nous de comparer les postes budgétaires. Un point d'étape en cours d'année est aléatoire.

3) Plan de formations 2023 et bilan formation 2022.

Le taux d'accès à la formation en 2022 est en augmentation par rapport à 2021. Le post-covid a eu son effet. Les formateurs départementaux ont effectué 981 heures de formation dans le département et 1212 heures hors dpt.

Il y aura de nouvelles formations dans le plan local de formation 2023 (FDL, TVA, M22, monétique)

La direction insiste sur le fait de ne pas hésiter à faire des vœux sur la nouvelle application SEMAPHORE. Dans les faits, l'application n'est pas très conviviale et de nombreuses formations sont annulées par la suite, faute de formateurs ou de participants.

Nous avons signalé l'intérêt des formations locales pour le personnel Audois. Ceci évite de faire des déplacements sur Toulouse ou Montpellier.

Nous avons proposé de faire des groupes de travail entre collègues dans les secteurs spécifiques où il n'y a pas de formation prévue.

Un collège pour les formations a eu lieu récemment à la cité administrative. Il a été décidé d'effectuer plus de formations en local; encore faut-il avoir des formateurs ...

4) Ponts naturels:

Il y a 2 ponts naturels possibles pour 2023.

Le vendredi 19 mai (vendredi Ascension) et lundi 14 août.

La direction les avait proposés au vote lors du CSAL précédent. Il n'y avait pas eu de consultation du personnel. Du coup, la direction locale a décidé de faire une enquête Web pour demander leur avis aux agents. Cet avis était anonyme.

70% des agents du département ont voté. Résultat 90% des agents sont d'accord. Les débats ont quand même fait apparaître que cette enquête n'était pas totalement fiable (possibilité de plusieurs votes.....)

Un rectificatif sera fait pour l'an prochain.

Vote : nous avons voté pour, la CGT s'est abstenu.

5) Bilan des actions du fonds de l'amélioration du cadre de vie au travail.

L'an passé nous avons acté en comité technique local 57 107,00 euros de

travaux et fournitures diverses. Ces fonds supplémentaires correspondent à un accord direction générale et syndicats qui avait été conclu en octobre 2021.

Le bilan fait apparaître un montant d'exécution de 100 720,68 euros. La différence de 43 613,68 euros a été prise en charge sur le budget départemental 2022. Voici en résumé les actions qui ont été menées :

achat de vélos électriques et abris vélos sécurisé, création douche, espaces détente, aménagements divers (patios, extérieur, auvents, éviers), réfection cantine, séances de pilates.

Vous pouvez nous contacter, pour plus de précisions.

Certaines prestations n'ont pu être faites d'un point de vue pratique, mais elles devraient être réalisées dès que ce sera possible.

Nous sommes satisfait de ce bilan. Comme quoi quand on veut on peut.....

nous avons demandé un suivi pour les vélos électriques, la dépense étant importante, il faut vérifier s'ils sont utilisés.

Notre syndicat remercie les membres du service Budget-immobilier-logistique pour le travail effectué pour bien mener à terme cette opération inédite.

6) Questions diverses.

- TOIP

3 sites sont déjà dotés de ce nouveau système de communication (Limoux, antenne Castelnau, site Pierre Sémard) d'autres vont bientôt être dotés.

Les travaux importants sont en cours pour la cité administrative.

Le site de Narbonne sera concerné bien plus tard, car il y a trop d'incertitudes au niveau immobilier. Les travaux de mise en place sont onéreux. Il faut donc bien savoir la disposition des services.

-Site Narbonne.

Les agents du centre des finances de Narbonne ont eu la surprise en début d'année de voir arriver un projet fait par l'ancien directeur qui "chamboulait" totalement la disposition des services et d'importants travaux de désamiantage. Ceci, avait été fait sans contacter les agents et les chefs de service du site. Il y avait donc d'importantes anomalies.

Le directeur a averti la direction générale que le projet ne pouvait être mis en place.

Un nouveau projet va être étudié en 2023 avec la collaboration des agents et chefs de service de Narbonne. Une information et une présentation en sera faite au fil de l'eau.

-Cité administrative Carcassonne.

De gros travaux sont en cours sur ce site suite à la mise en place du plan de relance des cités administratives. 4 millions d'euros sont investis sur ce site.

Le chantier a débuté fin 2021 et finira fin 2023 (normalement)
les travaux concernent la climatisation des services, l'isolation thermique
extérieure, la rénovation du toit-terrasse, l'isolation du parking et le
remplacement des néons par des leds.

Pendant des années les divers directeurs nous ont dit que le service des
Bâtiments de France n'autorisait pas la mise en place de la climatisation
(présence de la cité médiévale toute proche) tout ceci est terminé, donc là aussi
quand on veut, on peut.

Chaque année la direction nous présentait les dispositions de la campagne
impôt sur le revenu en comité technique.

Suite à notre demande sur ce sujet, nous avons compris le message du directeur.
C'est fini..... la note de campagne est sur Ulysse 11

Normalement, nous aurons l'arrivée du numéro 2 de la direction le 1er juin.
ENFIN..... 8 mois pour remplacer un poste d'AFIP presque autant qu'un B ou C
Le casting de deux AFIPA a eu lieu. Leur arrivée ne saurait tarder, mais on ne
sait pas quand.

En conclusion:

Il ne faut pas hésiter à nous solliciter pour tout questionnement concernant
les conditions de travail et aussi sur des demandes de fournitures et de travaux .
Le directeur est preneur "d'idées" qui permettent d'améliorer la quotidien de
chacun au niveau professionnel.

C'est notre rôle de syndicat de relayer les questionnements et les demandes des
agents dans le cadre du CSAL

Fin de séance 13h30



Les représentants FO-DGFIP au CSAL
Stéphanie Ferran-Gilles Roussel
Carole Brugidou-Sige - Bernard Loubet